

Identification du bien expertisé

Dossier de Diagnostic Technique

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente

Le dossier de diagnostic technique comprend les documents suivants :

1. Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L1334-5 et L1334-6 du code de la santé publique ;
2. L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L1334-13 du même code ;
3. L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L133-6 du code de la construction et de l'habitation ;
4. L'état de l'installation intérieure de gaz naturel prévu à l'article L134-6 du même code ;
5. Dans les zones mentionnées au I de l'article L125-5 du code de l'environnement, l'état des risques naturels et technologiques prévu au deuxième alinéa du J du même article ;
6. Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L134-1 du code de la construction et de l'habitation ;
7. L'état de l'installation intérieure d'électricité prévue à l'article L134-7 du même code ;
8. Le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif mentionné à l'article L1331-11-1 du code de la santé publique.

En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, d'un des documents mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 7° et 8° ci-dessus en cours de validité, le vendeur ne peut pas s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante.

Dossier : 2012-07-7289
 Expertise(s) réalisée(s) le(s) : 11/07/2012
 Destinataires : OFFICE NOTARIAL - MAITRE ROUSSEAU Jean-Claude (Notaire)
 Payeur : Mr Jérôme FONTAN (Propriétaire)

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Lieu-dit Carrère Debat
 65250 LORTET

Etage : Sans objet
 Section cadastrale : B
 N° parcelle : 220
 N° lot : Non communiqué(s)
 N° porte : Sans objet
 N° cave : Sans objet
 N° grenier : Sans objet
 N° garage : Sans objet
 N° parking : Sans objet
 Etendue de la prestation : Parties Privatives
 Nature de l'immeuble : Immeuble Bâti
 Date du permis de construire : Antérieur à 1949
 Destination des locaux : Habitation (maison individuelle) - VENTE
 Document(s) fourni(s) : Aucun



DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Maison comprenant un garage, un wc, une cuisine, une salle à manger. A l'étage: un salon, deux chambres, un bureau et une salle de bains.

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE :

Mr Jérôme FONTAN
 1 Impasse Fontan
 65350 SABALOS

Demandeur : PROPRIETAIRE
 Sur déclaration de l'intéressé.

OPERATEUR(S) DE DIAGNOSTIC :

> Bernard VIDOU : Certification n°C044 valide du 1/10/2007 au 30/09/2012, Certification n°C044 valide du 20/11/2008 au 19/11/2013



Le cabinet AGENDA atteste ne pas avoir eu recours à la sous-traitance pour l'élaboration de ce dossier.
 Le présent rapport est établi par une (des) personne(s) dont les compétences sont certifiées par l'organisme certificateur mentionné à côté du nom de l'opérateur de diagnostic concerné.
 L'attestation requise par l'article R271-3 du CCH, reproduite en annexe, a été transmise au donneur d'ordre préalablement à la conclusion du contrat de prestation de service.

ATTESTATION D'ASSURANCE :

Le Cabinet Agenda est assuré en responsabilité civile professionnelle pour les activités, objet du présent rapport, Assurance RCP n° RCP0084449 - Assureur : HISCOX - Garantie 3.000.000 €
 Validité : du 01/01/2012 au 31/12/2012